

DECLARATION DU GOUVERNEMENT A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DES OCEANS 2019

Ivoiriens ;

Ivoiriennes ;

Mes chers compatriotes ;

Chers habitants de la Côte d'Ivoire,

Le huit (8) juin de chaque année, il est célébré la Journée Mondiale des Océans. Cette célébration vise à nous rappeler le rôle des océans comme source de vie partout dans le monde.

L'Édition 2019 est placée sous le thème « **Genre et océans** » avec un accent mis sur l'importance de l'égalité des sexes pour la conservation efficace et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines.

C'est l'occasion pour le gouvernement d'explorer et réfléchir avec vous sur les relations de la dimension du genre et les océans.

En effet, selon les données de la FAO, en 2018 **environ 59,6 millions de personnes dans le monde travaillent dans les secteurs primaires de la pêche et de l'aquaculture, dont seulement 14 % sont des femmes.** Cependant, lorsque l'on inclut les ressources halieutiques, la représentation des femmes augmente significativement et atteint 50 % des emplois. En Côte d'Ivoire et selon les statistiques de l'UEMOA, de 2016, c'est plus de 80 % des femmes qui occupent les emplois notamment dans la transformation des produits de pêche

En dépit de leur poids important dans le secteur, les femmes continuent de rencontrer de nombreux obstacles, comme le manque d'information, d'aides financières et d'infrastructures adéquates pour le fumage du poisson. Pourtant leur rôle dans le secteur n'est pas dissocié de celui des hommes étant donné que les deux sexes « ont des rôles différents mais complémentaires ».

Chers ivoiriens et ivoiriennes ;

Les femmes jouent un rôle significatif en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle par le traitement des produits de pêche. Cependant les méthodes qu'elles utilisent sont peu soucieuses de leur propre santé et de

celle des populations et de la préservation de l'environnement, malgré l'existence de technologies améliorées introduites dans le pays.

En effet, l'utilisation du four traditionnel nuit à la santé des femmes fumeuses, gravement affectées du fait de l'exposition prolongée aux fumées et à la chaleur. De même, le recours abusif aux combustibles constitués pour l'essentiel de mangroves, a un impact considérable sur l'écosystème et par ricochet sur la durabilité des ressources naturelles, par la destruction des zones de reproduction des poissons.

Cette journée est aussi une opportunité pour en appeler à la responsabilité des uns et des autres quant à la préservation de la santé des transformatrices de poissons et des consommateurs, ainsi qu'à la préservation de l'environnement notamment des mangroves dont le rôle dans le renouvellement des stocks halieutiques et dans la protection des berges lagunaires et océaniques n'est plus à démontrer. De plus, fumer 1 kilogramme de poisson requiert 5 kilogrammes de bois, sans compter l'émission massive du dioxyde de carbone (CO₂) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés cancérigènes pour le consommateur qui se déposent directement sur les poissons fumés de façon traditionnelle.

Ainsi, pour améliorer le cadre de travail et de vie de ces femmes, le gouvernement, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, a initié des actions, notamment dans le cadre du Programme de Gestion du Littoral de l'Afrique de l'Ouest ((WACA), où des Activités Génératrices de Revenus sont prévues pour améliorer l'équipement des femmes marseuses en fours améliorés et restaurer et conserver les mangroves pour la durabilité des activités de pêches.

Ivoiriens ;

Ivoiriennes ;

Mes chers compatriotes ;

Chers habitants de la Côte d'Ivoire,

Beaucoup d'activités sont liées à l'océan, pour en tirer profit, nous avons l'obligation de le protéger pour continuer à bénéficier de ses services et ressources.

Ainsi nous devons tous nous mobiliser et nous unir pour une action concertée en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles

nécessaires dans tous les secteurs liés aux océans pour atteindre l'objectif de développement durable 5 sur « l'Égalité du Genre » tout en mettant en œuvre l'objectif de développement durable 14 qui consiste à « Conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable ».

Je vous remercie